



Prêt d'argent non remboursé

Par **Lea38**, le **26/08/2008** à **22:30**

Bonjour, voilà je suis un peu perdue alors je me permets de vous exposer la situation. J'ai prêté une certaine somme d'argent à quelqu'un qui refuse de me la rendre. Bien sûr j'ai moi même effectué le virement de compte à compte donc ce n'est en aucun cas un vol donc je considère que cette personne ne fait rien d'illégal. Seulement plusieurs personnes me conseillent de porter plainte, qu'en pensez-vous?

Merci!

Par **Marion2**, le **26/08/2008** à **23:30**

Donnez nous un peu plus d'explications, c'est un peu confus !

Si j'ai bien compris vous avez effectué un virement sur le compte de cette personne... pourquoi dites vous "ce n'est en aucun cas un vol" ???

Si vous avez accordé un prêt à cette personne, lui avez-vous fait signer une reconnaissance de dette, avec des modalités de remboursement ?

Soyez un peu plus explicite si vous souhaitez qu'on vous aide

Cordialement